

Déclaration de François MARTY, Maire de Decazeville et Président du Conseil de surveillance de l'Hôpital, lors de la Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins(CSOS) au sujet de la demande d'autorisation d'activité de soins de gynécologie obstétrique en hospitalisation à temps complet.- le 3 mars 2016 ARS Toulouse-

Mesdames, Messieurs,

Etant par ailleurs Vice-Président de la Communauté de Communes Decazeville-Aubin en charge de l'Economie, je suis très choqué et surpris par le rapport défavorable donné par les 2 rapporteurs.

Certes le nombre de naissances a baissé en 2015 mais cette tendance est générale en Aveyron et en France.

Notre maternité est reconnue par ses qualités d'accueil, d'hébergement et de soins à l'égard les jeunes Mamans ; le taux de fréquentation de plus de 80% atteste la reconnaissance de la population locale.

Depuis la fermeture de la maternité de l'hôpital de Figeac, la zone d'attraction de notre maternité comporte désormais une population de plus de 60 000 habitants très dispersés et très éloignés pour certains des maternités de Rodez, Villefranche, Aurillac ou Cahors. Les durées d'accès à ces villes sont de 45mn minimum pour la population de la ville de Decazeville, à 1h50mn maximum pour les zones les plus excentrées si notre site venait à fermer.

Notre Bassin d'emploi a vu en 1987 avec l'arrêt des activités métallurgiques la perte directe de 3000 emplois ; depuis des efforts très importants de l'Etat, de la Région, du Département et de la Communauté de Communes sont menées pour créer et développer des emplois pour les jeunes ; toutes ces actions commencent à porter leurs fruits et prendre une telle décision, en diminuant le pôle anesthésie, mettrait en danger à terme le service de chirurgie et le service de soins continus dans un bassin d'activité comportant beaucoup d'emplois à risque ; il s'agirait là d'un très mauvais signe pour les entreprises qui se développent actuellement sur notre Bassin , notamment dans la sous-traitance de l'aérospatiale et de l'automobile, et qui ont besoin de la sécurité apportée par l'hôpital.

Bien sûr nous continuerons à nous remettre en cause pour garder un service sûr et de qualité.

Vous comprendrez pourquoi avec l'ensemble de mon Conseil Municipal, du Conseil Communautaire et de l'ensemble des Elus de notre département, je vous demande avec insistance et conviction de ne pas donner suite à ce rapport et d'autoriser le renouvellement de l'autorisation d'exercice de la maternité .

Je vous remercie.